Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260417-39_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 39/26

Le vendredi 17 avril 2026 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire.
Date de la convocation : 8 avril 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Membres votants : 15
Présents : M. Ronan COUDRAIS, Maire, Mme Sylvie MONNIER, M. Jean-François CLAIRON, Mme Elodie HAMON, M. Yves PAPAIL, adjoints.
M. Stéphane BELLESOEUR, Mme Nadia CHEKKAT, Mme Johanna LE CLECH JOUBAIRE, M. Alain MOREL, Mme Florence PAVOINE, Mme Solédane DEGLI-ESPOSTI, Mme Véronique BOUGEARD
Pouvoir : Gwendolyne BOULOT à Sylvie MONNIER, Lucien COMBES à Alain MOREL, Jean-François COUROUSSE à Jean-François CLAIRON
Secrétaire de séance : Elodie HAMON

****

OBJET : URBANISME – DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur Yves PAPAIL, adjoint, présente la demande de droit de préemption reçue par la commune sur le fonds de commerce suivant :

- 2 rue de Chateaubriant – 70 000 €

****

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

➢ **DE NE PAS PREEMPTER** le fonds de commerce mentionné ci-dessus

RESULTAT DU VOTE	
Votants =	15
POUR ……..	15
CONTRE …….	0
ABSTENTION ……	0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Ronan COUDRAIS

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 24 avril 2026
- De l'affichage le : 24 avril 2026